



MAIRIE

DE

FONTCOUVERTE

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Je soussigné Monsieur Jean-Claude CLASSIQUE, maire de la commune de Fontcouverte et maître d'ouvrage, atteste que le cabinet d'architecture BERTHET-ROCHE a réalisé, dans les règles de l'art, les travaux comme définis dans le cahier des charges, et en respectant les délais prévus.

Objet du Marché : Marché public de maîtrise d'œuvre pour rénovation/extension et mise aux normes de la salle des fêtes.

Mission de base avec études d'exécution partielle sur les lots « Fluides » :

Phase 1 : Relevé/Diagnostics

Phase 2 et 3 : Etudes Préliminaires/Conception du projet et Direction des travaux

Mission complémentaire : Etudes d'Exécution

Lieu du chantier : 9 route de La Sauzaie – 17100 FONTCOUVERTE

Période d'exécution du projet : 2006-2008

Montant des travaux : 548 593,98 € HT soit 656 118,40 TTC

Observations : Obtention sans réserve de l'avis favorable de la Sous-Commission Départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées des ERP.

La SARL d'architecture Berthet-Roche a fait preuve de sérieux et de professionnalisme pour mener à bien cette réalisation : disponibilité depuis le début de la mission, travail soigné, engagements tenus, respect des délais. Entière satisfaction tant au point de vue de la conception, que de l'exécution.

A FONTCOUVERTE, le 14 septembre 2015

Le Maire

Jean-Claude CLASSIQUE

